

## LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE EN PÉRIODE DE RESTRICTION DES SERVICES ÉLECTIFS ET DE DISTANCIATION SOCIALE

Dr. Scott Weese, DVM, DVSc, DACVIM  
University of Guelph

Traduit par Dre Nathalie Therrien, MV

Pendant la pandémie actuelle de COVID-19, des mesures publiques importantes sont mises en place pour réduire la propagation de la maladie. Celles-ci ont un impact important sur les activités et demandent de trouver l'équilibre entre le fait de donner accès à des soins vétérinaires essentiels et celui d'agir de façon socialement responsable par rapport au COVID-19. Il n'y a pas beaucoup de réponses claires pour l'instant et les recommandations sont appelées à changer. Les informations suivantes sont fournies à titre de guide et il pourrait y avoir des situations différentes des pratiques auraient besoin d'une approche différente. Les établissements vétérinaires doivent garder en tête les différentes restrictions spécifiques à leur région s'il y a lieu. Il pourrait y avoir aussi des différences régionales quand aux recommandations et aux règlements pour des approches comme la télémédecine. Le but de restreindre les services est de s'assurer que les vétérinaires vont avoir le droit de continuer à offrir les services vétérinaires nécessaires pendant toute la durée de cette situation sans précédent.

### Index

<u>Sujet</u>	<u>Page</u>
Procédures électives vs essentielles	2
Évaluation du risque associé au propriétaire	5
Distanciation sociale	6
Maisonnées à haut risque	7
Surveillance du personnel	8
Comportement du personnel	8

## PROCÉDURES ESSENTIELLES VS NON-ESSENTIELLES

En faisant nos choix à savoir ce qui est essentiel ou pas dans nos services, que ce soit volontairement ou à travers un mandat réglementaire, une évaluation attentive est nécessaire. Il n'y a pas de liste absolue discriminant entre l'électif et l'essentiel. Les procédures essentielles incluent celles qui contrôlent la douleur et la souffrance animale, la prévention de danger imminent pour l'animal et les cas ayant une incidence sur la santé publique (i.e. vaccins contre la rage).

D'autres facteurs peuvent être pris en considération par exemple la disponibilité des provisions, la possibilité de pratiquer la distanciation sociale dans un établissement en particulier et des facteurs reliés à la gestion des cas dans la clinique ou à la maison. Le bien-être de l'animal mais aussi du propriétaire (i.e. aspects reliés au lien humain-animal) sont des facteurs aussi importants à considérer dans nos décisions, en particulier dans le contexte difficile actuel où leur support peut être crucial.

Les recommandations peuvent changer à mesure que les connaissances sur la maladie vont nous parvenir, au fil des changements dans les recommandations gouvernementales et les règlements et au vu de l'évolution de la pandémie. Les vétérinaires et les propriétaires doivent comprendre que la situation est en constante évolution et le but ultime est de travailler pour avoir les meilleurs résultats pour l'animal, pour le propriétaire et pour l'établissement vétérinaire, tout en faisant notre part pour favoriser la distanciation sociale.

Toute consultation qui ne nécessite pas absolument de contact physique avec l'animal devrait être fait par télémédecine si possible. Le tableau ci-dessous fournit des lignes de conduite générales concernant les activités régulièrement effectuées en clinique. Ces recommandations ne sont pas absolues. Les vétérinaires doivent utiliser leur jugement et déterminer si certains services ou certaines procédures doivent être reconnus comme essentiels pour un client ou pour un patient spécifique selon les circonstances.

Service	Recommandation
Visites de santé régulière	Remettre à plus tard
Ventes de nourriture	Continuer tout en respectant la distanciation sociale (voir plus bas), organisez un service de livraison ou de commerce électronique
Renouvellements d'ordonnances	Continuer tout en respectant la distanciation sociale (voir plus bas), organiser un point de chute ou un commerce électronique
Vaccin anti-rabique	<p>La vaccination de routine (incluant les animaux n'ayant jamais eu le vaccin) peuvent raisonnablement être reportés si le propriétaire est capable de gérer l'animal de sorte à diminuer les risques d'exposition jusqu'à ce que l'animal soit vacciné*.</p> <p>Les vétérinaires doivent utiliser leur jugement critique à savoir si l'animal peut être bien contrôlé et en cas contraire considérer le vaccin anti-rabique comme essentiel.</p> <p>Les vaccins anti-rabique donnés après une exposition potentielle à la rage doivent continuer d'être donnés dans les 7 jours si l'animal mordeur (i.e. chauve-souris, animal sauvage) n'est pas disponible pour être testé.</p>

Autres vaccins	<p>Administrer les doses de rappel des séries de vaccin qui ont été entamées si jugé nécessaire selon la condition de l'animal et les circonstances (i.e. risque d'exposition).</p> <p>Reporter les autres vaccins si le risque d'exposition peut être géré entre temps.</p>
Prévention des vers du coeur	<p>Si l'animal a reçu des médicaments préventifs pendant les années précédentes il est raisonnable de fournir ces médicaments sans test de dépistage des vers du cœur. Continuer de pratiquer la distanciation sociale (voir plus bas), offrir un service de livraison ou de commerce électronique. Si il y a des inquiétudes sur la compliance ou si l'histoire de prophylaxie n'est pas claire les risques doivent être discutés avec le client mais les médicaments préventifs peuvent être remis sans que l'animal ne soit testé avec le consentement du propriétaire</p> <p>Les visites pour les tests de dépistage de vers du cœur devraient être reportées.</p>
Prévention des puces/tiques	<p>Fournir les médicament à la clientèle établie, Continuer tout en respectant la distanciation sociale (voir plus bas), organisez un service de livraison, un point de chute ou un commerce électronique.</p> <p>Établir un contact client via télémedecine pour fournir des médicaments à des nouveaux clients.</p>
Conditions ou la survie est compromise	<p>Pour les cas venant d'une maisonnée à faible risque, gérer en respectant la distanciation sociale (voir ci-bas). Pour les cas venant d'une maisonnée à haut risque, déterminer l'équipement de protection individuelle (EPI) requis et si le cas peut être géré à votre établissement. (voir ci-bas pour la description d'une maisonnée à faible vs haut risque).</p>
Gestion des conditions douloureuses	<p>Gérer par télémedecine chaque fois que c'est possible.</p> <p>Si un examen est nécessaire et que le patient provient d'une maisonnée à faible risque, recevoir l'animal tout en respectant les règles de distanciation sociale.</p>
Gestion des conditions chroniques	<p>Gérer par télémedecine chaque fois que c'est possible.</p> <p>Recevoir l'animal si un examen est nécessaire et qu'un délai dans les soins aurait des risques raisonnables d'impacter négativement sur l'état du patient.</p>
Procédures chirurgicales pour des conditions douloureuses	<p>Si le patient peut être maintenu temporairement sur analgésiques avec peu de risque d'encourir des conséquences négatives, retarder la chirurgie. Sinon, procéder à la chirurgie si l'animal vient d'une maisonnée à faible risque.</p> <p>Dans le cas d'une maisonnée à haut risque, déterminer l'équipement de protection individuelle (EPI) requis et déterminer si le cas peut être géré dans votre établissement ou si il est possible d'isoler l'animal de tout individu à haut risque pendant 2-3 jours pour diminuer le risque de contamination de la fourrure puis procéder ensuite à la chirurgie.</p>
Autres procédures	Reporter

chirurgicales non-urgentes	
Tests sanguins de routine	Ceux-ci devraient être reportés sauf si vous avez une raison de croire qu'un délai pourrait augmenter substantiellement les risques de complications
Tests sur les selles/uologies de routine	Puisque les échantillons peuvent être récoltés par le propriétaire et déposés à votre établissement sans interaction physique, les tests peuvent être pratiqués. Les échantillons devraient être manipulés par du personnel ganté et portant un sarrau et ils doivent être considérés comme potentiellement contaminés en surface. Les contenants devraient être essuyés avec un désinfectant. Si les contenants sont conservés (i.e. pour des tests ultérieurs). Ils devraient être placés dans un nouveau sac refermable.
Euthanasies	Les euthanasies pour des raisons humanitaires devraient être poursuivies, en limitant les interactions sociales autant que raisonnablement possible tout en respectant les besoins liés au lien entre le client et son animal. Considérer qu'un EPI est nécessaire pour tout membre du personnel impliqué si l'animal provient d'une maisonnée à haut risque
Visites à domicile	Approcher comme les procédures listées ci-dessus. Reconnaître le risque accru de soumettre le personnel à un nouvel environnement et évaluer le risque lié à l'environnement et au propriétaire (voir plus bas). Respecter les règles de distanciation sociale le plus possible.
Chimiothérapie	Continuer les traitements en cours en respectant la distanciation sociale. Si possible contempler des traitements alternatifs qui peuvent s'administrer sans utiliser d'EPI (i.e. oral) si le risque de créer un impact négatif sur la survie de l'animal est assez bas. Considérer les implications cliniques qui pourraient être occasionnées par des retards avant de commencer une nouvelle ronde de chimiothérapie.
Pension, garderie, toilettage et autres services auxiliaires	Cesser les activités.

\* En Ontario, ceci correspond aux règlements entourant la gestion d'un animal qui a un certificat d'exemption pour les vaccins de la rage (i.e. doit être tenu en laisse en tout temps dans les lieux publics, doit être supervisé en tout temps lorsqu'à l'extérieur). Les autorités de santé animale locale peuvent être consultées pour discuter des ramifications légales liées aux délais dans la vaccination contre la rage.

## **ÉVALUATION DU RISQUE ASSOCIÉ AU PROPRIÉTAIRE**

Une évaluation du risque doit être menée pour tout contact potentiel avec l'animal ou le propriétaire. On doit chercher à identifier si la personne ou l'animal est à risque accru d'avoir été exposé au COVID-19 ou de le disséminer avant qu'ils ne se présentent à votre établissement. Cela laisse le temps de déterminer et de prévoir quelles mesures vont être mises en place pour la protection du personnel de la clinique et partant, de la population en général.

L'évaluation du risque consiste en l'identification des facteurs qui indiquent un risque accru que le propriétaire soit infecté et conséquemment le potentiel que l'animal ait été exposé ou contaminé. L'utilité de ceci va varier en fonction de l'épidémiologie du COVID-19 dans votre région. À mesure que le nombre de cas locaux augmente, la différenciation devient moins utile puisque les infections surviennent sans facteur de risque identifiable. Toutefois la différenciation peut toujours aider à identifier les cas à très haut risque et les maisonnées où la maladie est potentiellement active.

Si des signes respiratoires sont signalés chez n'importe quel membre de la maisonnée qui a des contacts avec l'animal, celui-ci devrait être dirigé vers l'outil d'auto-évaluation pour le COVID-19 de l'Ontario.

<https://covid-19.ontario.ca/self-assessment/>

## **DISTANCIATION SOCIALE**

La distanciation sociale consiste à réduire le nombre de contact humain-humain et à réduire la proximité de ces contacts. La transmission du SARS-CoV-2 se fait principalement à travers des gouttelettes, un contact direct et potentiellement par contact avec des surfaces contaminées. Éviter les contacts directs et indirects (i.e. se passer des objets) et maintenir une distance de 2 mètres (6 pieds) devraient réduire de beaucoup les risques de transmission. Plusieurs mesures peuvent être mises en place dans les établissements vétérinaires pour faciliter la distanciation sociale. L'application spécifique peut varier en fonction de la nature de l'établissement mais les mesures suivantes devraient être considérées :

*Entrées et sorties d'animaux* : l'animal devrait être transféré avec le moins de contacts humains possible, peu importe le statut de la personne qui amène l'animal. Ceci peut consister à remettre la laisse à bout de bras ou à laisser le transporteur à l'extérieur de l'établissement, à déposer le transporteur à l'intérieur d'une porte de l'établissement où il n'y a pas de personnel présent ou à d'autres approches spécifiques à votre établissement. Les mêmes mesures peuvent être prises pour les sorties des patients

*Télémedecine*: la télémedecine devrait être considérée pour les consultations, même celles qui impliquent un nouveau problème médical. Bien que tous les cas ne peuvent pas être gérés par télémedecine celle-ci permet de donner des bons soins vétérinaires à une partie non négligeable de notre clientèle. La télémedecine peut être complétée par la livraison de médicaments/nourriture et par un point de chute où le client peut laisser des spécimens (i.e. urine, fèces).

*Paiements sans comptant* : Les informations de carte de crédit peuvent être obtenues par téléphone et c'est l'approche recommandée. Les cartes pourraient être mises en contact avec le terminal pour des petits paiements mais cela impliquerait que le client soit à proximité du personnel. On devrait demander au client de ne pas toucher l'appareil. Les transferts électroniques peuvent être une option dans certaines situations. Ces options devraient être encouragées le plus possible tout en s'assurant qu'il reste encore des solutions pour que la petite fraction de la population qui n'a pas de carte de crédit ou de débit pour payer puisse quand même obtenir des soins vétérinaires.

*Consentement verbal* : Les signatures devraient être évitées à cause de la nécessité de passer le papier et le crayon. La consignation de l'autorisation verbale au dossier est une approche acceptable. Si vous avez des inquiétudes à propos d'une situation particulière, la consignation au dossier pourrait être doublée d'un enregistrement de la permission verbale (avec l'approbation du client) ou encore l'approbation verbale pourrait être vérifiée et confirmée puis ensuite consignée par un membre du personnel qui agit alors en tant que témoin.

*Faire des cohortes de personnel* : Si possible, les cohortes de personnel devraient être gardées ensemble et séparément des autres cohortes pour minimiser le nombre de différents contacts humains et les implications si un membre du personnel venait à être infecté.

*Faire des arrangements pour la livraison de nourriture et de médicaments* : Pour réduire le nombre d'individus qui se présentent à votre établissement, si possible, un système de livraison ou d'envoi à la résidence du propriétaire devrait être utilisé. Ceci peut inclure l'utilisation de plate-formes de commerce électronique ou la livraison par du personnel de la clinique. Si un service local de livraison doit être utilisé il est important de pratiquer la distanciation sociale pour toutes les interactions avec les conducteurs.

*Interdire les entrées non planifiées* : Les personnes arrivant sans rendez-vous et qui ne viennent pas pour une cueillette ne devraient pas être admises dans l'établissement. Leur risque n'a pas été évalué et les mesures n'ont pas été mises en place pour opérer avec le minimum de contacts. Les affiches peuvent être utiles mais sont souvent ignorées. Barrer les portes et afficher un numéro de téléphone à appeler est une mesure beaucoup plus efficace.

## **MAISONNÉES À HAUT RISQUE**

Les maisonnées à haut risque sont celles où vivent des personnes positives au COVID-19 ou suspectées de l'avoir aussi bien que celles où une personne est en isolement volontaire parce qu'elle a développé des signes cliniques de la maladie même si aucun test de COVID-19 n'a été fait. Les maisonnées avec une personne (ou plus) qui a une maladie respiratoire et qui est en isolement recommandé par le questionnaire en ligne d'auto-évaluation de l'Ontario (<https://covid-19.ontario.ca/self-assessment/#q0>) sont aussi incluses.

Si un animal provenant d'une maisonnée à haut risque doit être admis, on doit s'assurer d'avoir l'équipement approprié et les connaissances pour le faire de façon sécuritaire. Si on ne peut pas manipuler le patient de façon sécuritaire et de protéger efficacement le personnel, l'animal devrait être référé à un établissement qui a les capacités d'offrir cette protection.

### **Les maisonnées à haut risque sont celles où:**

**Au moins une personne a une COVID-19 suspectée ou confirmée**

**Au moins une personne est en isolement volontaire et a développé une maladie respiratoire**

Lors de l'admission l'animal doit être transféré sans contact humain, sans égard au statut de la personne amenant l'animal (voir *entrées et sorties d'animaux* sous la rubrique « distanciation sociale » plus haut)

L'anamnèse et les autorisations doivent être obtenue par téléphone ou par internet

Rien, sauf l'animal, son collier et sa laisse ou son transporteur, ne devrait être admis dans l'établissement. La laisse devrait être remplacée aussitôt qu'on peut le faire de façon sécuritaire. La laisse du propriétaire, si toujours sur l'animal au moment de l'entrée, devrait être mise en sac et mise de côté pour le retour. Les transporteurs devraient être vaporisés avec un désinfectant. Tout item dans le transporteur (i.e. papier, serviette) devrait être jeté et traité comme une substance dangereuse ou mis en sac pour être remettre au propriétaire.

Le personnel manipulant l'animal à l'admission devrait porter une jaquette et des gants au minimum. Si il y a un potentiel que le patient vienne en contact avec les jambes de quelqu'un (i.e. chien en laisse) il faut s'assurer que la jaquette (ou autre protection) couvre les sites de contact possibles. On devrait considérer porter des couvre-chaussures quand on amène un chien en laisse à cause du potentiel pour le chien de faire un contact nasal ou de lécher. Un masque chirurgical peut être porté pendant les manipulations de l'animal pour empêcher ou diminuer les contacts main-bouche et main-nez.

Le personnel manipulant l'animal doit être réduit au minimum. Les procédures aussi doivent être réduites au minimum requis pour gérer le soins d'urgence. Pour les soins non urgents pour lesquels un patient doit être hospitalisé les manipulations doivent être réduites au minimum, surtout pendant les premiers deux jours pour diminuer le risque de transmission indirecte.

Tout le personnel impliqué dans les manipulations et les procédures devraient porter une jaquette et des gants au minimum. Les membres du personnel qui ne sont pas directement impliqués dans les soins de l'animal ne devraient pas être dans la même pièce. Un masque et une protection pour les yeux ou un masque avec protection pour les yeux intégré (visière) devraient être portés si il y a des contacts rapprochés à prévoir pendant les contentions et les procédures. Pour les procédures qui vont potentiellement impliquer un contact avec des gouttelettes (i.e. procédures autour de la face, intubation) un masque N95 devrait être utilisé au lieu d'un masque chirurgical. Si il n'y a pas de masque N95 disponible, un masque chirurgical avec une visière est probablement une alternative acceptable si la personne fait attention à rester le visage dirigé vers l'animal pendant tout le temps que dure la génération d'aérosol (pour éviter une exposition par les côtés).

Des précautions particulières devraient être prises avec les furets car ils pourraient être les animaux domestiques les plus susceptibles au COVID-19. Les recommandations ci-haut concernant les API s'appliqueraient toujours avec l'utilisation d'un masque N95 en cas de potentiel de génération d'aérosol.

## **SURVEILLANCE DU PERSONNEL**

Les membres du personnel doivent être diligents par rapport aux règles de distanciation sociale et surveiller leur température. Tout membre de l'équipe qui développe une fièvre ou des signes respiratoires devrait compléter le formulaire d'auto-évaluation COVID-19 de l'Ontario (<https://covid-19.ontario.ca/self-assessment/#q0>)

## **COMPORTEMENT DU PERSONNEL**

La distanciation sociale demande des efforts importants et constants. Il devrait être discuté avec les membres du personnel de l'importance de pratiquer aussi la distanciation sociale à l'extérieur du travail. Les membres de l'équipe doivent se montrer responsables pour diminuer les risques de contagion à leurs coéquipier et l'établissement dans son ensemble. Pratiquer la distanciation sociale dans la clinique autant que possible, une hygiène des mains rigoureuse et le respect de l'étiquette respiratoire en tout temps sont aussi cruciaux.